



**Présents :**

M. Isingrini, Vice-Président

F. Alazard, C. Andrès, G. Barles, C. Belzung, P. Boissé, C. Boulaire, M. Caravanier, M. Clastre, J. Crèche, M. Davie, F. Gagnaire, C. Gaudy-Graffin, J. Goré, A. Guihur, M.-P. Horard-Herbin, M. Le Corff, D. Maurel, J.-P. Monge, Ph. Roingear, J. Rossetto, L. Seabra, P. Soullie, F. Teston, Ph. Vendrix

**Invitée :** J.-Y. Antoine, J.-C. Billaut, A. Gueiffier, H. Salmon, M. Ruilier

**Excusés :** C. Beaumont, A. Clément, Y. Courty, C. Dauphin, M. Desmedt, M. de Ferrière, Ph. Foucher, E. Fouquereau, D. Georgeault, G. Lacoste, S. Mougin, V. Puard, D. de Robillard, J.-J. Tatin, V. Vignaux, F. Wojciekowski

Le Conseil Scientifique débute à 14h30.

## 1. Point d'information générale – Annexe 1

Michel Isingrini présente aux membres du Conseil Scientifique les points à retenir de la visite de Patrick Hetzel, Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, du 12 janvier dernier.

Le bilan est extrêmement positif puisque l'ensemble des équipes de recherche de l'université sont reconnues et habilitées par la DGESIP.

Par ailleurs, deux aspects ont été particulièrement mis en valeur :

- La progression de certaines unités de recherche avec 5 unités classées A+ par l'AERES. Dans l'ensemble l'université progresse en qualité.

- La capacité de l'université à présenter ses choix et ses priorités en soutenant des thématiques de recherche en émergence telles que la thématique alimentation et la thématique biomédicaments.

L'université entre maintenant dans la dernière phase de négociation du contrat qui va porter sur le volet financier. Cette nouvelle phase va de paire avec l'installation du nouveau conseil scientifique et de la nouvelle équipe présidentielle à partir du mois de mai. Le prochain Conseil Scientifique aura à gérer la répartition du budget recherche.

Concernant les structures fédératives, celles ayant déjà une structure existante ont été évaluées et des moyens ont été débloqués. Pour les nouvelles, le prochain CS aura à déterminer des objectifs et une attribution du budget.

Concernant l'accréditation des Ecoles Doctorales, il est acté que 3 écoles doctorales dans le secteur sciences et technologies seront mises en place avec Orléans. Dans le secteur SHS, une seule école est créée à Tours mais la



DGESIP nous demande de mettre en place rapidement une école commune avec Orléans. La nouvelle équipe présidentielle devra y travailler rapidement.

Pour permettre de gérer l'ensemble des écoles doctorales, il a été décidé de mettre en place un collège doctoral au niveau du PRES qui sera gouverné par les deux vice-présidents recherche et composés des directeurs des écoles doctorales. Un poste d'ingénieur sera créé qui aura en charge l'animation et le fonctionnement du collège doctoral.

Au sein du PRES, une commission recherche composée des membres du PRES s'intéressera à la stratégie de recherche et de soutien à la recherche. Elle gèrera, notamment, les appels à projets d'initiative académique. D'autres thématiques, tels que l'animation des réseaux scientifiques, le soutien à la recherche dans le cadre européen pourraient également s'inscrire dans ce cadre. Les statuts de la commission recherche sont joints en annexe du compte-rendu (Annexe 1).

## 2. **Renouvellement partiel du comité éditorial des PUF**

Conformément aux statuts du comité éditorial des PUF, la moitié des membres du comité est renouvelée tous les deux ans. Le Conseil Scientifique doit donc se prononcer sur la liste des membres proposée par le comité éditorial qui siégeront pour une durée de quatre ans.

Il est proposé que siègent :

- Cécile Boulaire
- Laurent Gerbier
- Jean-Louis Guereña
- Richard Hillman
- Sylvie Humbret-Mougin
- Anna Madoeuf
- Hélène Maurel-Indart
- Florence Velge-Roussel



Le conseil scientifique donne un avis favorable à l'unanimité sur cette nouvelle composition.

## 3. **Présentation de la fondation partenariale Philippe Maupas**

Franck Teston présente la fondation partenariale Philippe Maupas.

Dans le cadre des investissements d'avenir, un appel à projet a été lancé sur le volet formation. Dans le cadre du Labex Mabimprove, il a été décidé de répondre à cet appel à projet afin de développer la formation sur les biomédicaments, de pré-bac jusqu'au doctorat, avec la mise en place d'un centre de formation pour un coût global de 20,5 millions d'euros. Le projet doit prévoir un financement à hauteur de 10% par des fonds privés. Il a donc été décidé de créer une fondation partenariale composée de trois collèges : un collège établissements publics, un collège autres fondateurs (industriels) et un collège des donateurs. En accord avec Mme Maupas, il a été acté de lui donner le nom de fondation Philippe Maupas. Cette fondation a pour objectif de lever des fonds pour l'institut de formation.

## 4. **Demande de label pour un colloque de l'IUT**

Denis Maurel explique que depuis 1995, un colloque national de la recherche en IUT est organisé tous les ans. Cette année, ce colloque devient un congrès national et sera organisé à Tours. Danielle Poder, directrice de l'IUT de Tours demande que lui soit attribué le label de l'établissement afin de pouvoir trouver des fonds.





Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité moins une abstention.

## 5. Information sur la constitution d'un GDR en mathématiques

Guy Barles présente aux membres du CS le périmètre de création d'un GDR sur l'application des mathématiques en biologie et en médecine avec la mise en place d'un réseau national. Ce GDR compte 27 UMR de mathématiques et 13 équipes de recherche en médecine et en biologie. Il présente un intérêt certain pour l'université.

## 6. Appel à projet du Studium

Comme tous les ans, le Studium a lancé une campagne d'appels à projet pour favoriser la coopération internationale dans le domaine de la recherche. Cette année, le Studium lance un nouvel appel à projet pour la mise en place de consortium permettant de créer une équipe de chercheurs composée de plusieurs chercheurs étrangers.

Deux réponses sont soumises pour l'université de Tours :

- Le projet de Mériem Anouti du laboratoire PCM2E
- Le projet de Karl Wantzen du laboratoire CITERES

Le projet du PCM2E porte sur les supercondensateurs à base de liquides ioniques protiques et s'inscrit dans la stratégie de partenariat avec le CEA et le pôle S2E2 en associant des laboratoires de Montréal, de Pologne et de Belfast. Ce projet est également soutenu par le CEA.

Le projet de CITERES porte sur l'étude de la biodiversité aquatique en Amérique du Sud. Le consortium serait composé d'équipes d'Argentine, de Russie et des USA. L'objectif est de réaliser une compilation sur les connaissances existantes qui servira de base pour la détermination des espèces.



Il est proposé au CS d'émettre un avis favorable sur ces deux projets. Les membres émettent un avis favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45.

**Fait à Tours, le 26 janvier 2012**

